



COMMUNIQUÉ

LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES REMET LES PRIX ROBERT-SAUVÉ 2013

Montréal, le 1^{er} novembre 2013 - C'est avec fierté que M^e Denis Roy, président de la Commission des services juridiques, a remis le 31 octobre dernier, à Longueuil les prix Robert-Sauvé 2013. Ces prix ont été créés afin de souligner la contribution exceptionnelle de personnes à la promotion des droits des démunis. Le prix porte le nom du président-fondateur de l'aide juridique du Québec, monsieur Robert Sauvé, président de la Commission des services juridiques de 1972 à 1977. Une fois l'an, un des prix est remis à une personne issue du réseau de l'aide juridique et l'autre à une personne du grand public.

Le prix volet « réseau » est décerné cette année à **M^e Dominique Trudel**, pour son engagement auprès des enfants et des adolescents en difficulté et pour son implication à titre de membre de divers conseils d'administration d'organismes intervenant auprès des jeunes. Le prix volet « grand public » 2013 est décerné à **Madame Isabelle Harvey** pour son travail auprès des femmes et des enfants victimes de violence conjugale et familiale.

M^e Dominique Trudel

M^e Trudel est avocate au bureau jeunesse du Centre communautaire juridique de Québec où elle représente sa clientèle avec compétence et dévouement depuis plus de trente ans. Elle est impliquée à titre de membre de divers conseils d'administration d'organismes intervenant auprès des jeunes et elle est souvent invitée à donner des conférences afin d'informer de leurs droits, des adolescents et des parents.

Madame Isabelle Harvey

Madame Harvey est la directrice générale de la maison d'hébergement La Passerelle depuis plus de vingt ans. Elle a mis en place au sein de cet organisme un centre de services qui permet aux enfants de bénéficier des droits d'accès qu'ils ont avec leurs parents lorsque ces droits sont supervisés ou qu'ils doivent être exercés ailleurs qu'au domicile d'un de leurs parents. Son expertise en matière de violence familiale et conjugale fait d'elle une partenaire incontournable des regroupements de sa région qui luttent contre toutes les formes d'agression.

À propos de la Commission des services juridiques

La Commission des services juridiques est l'organisme chargé de l'application de la *Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques* au Québec. L'aide juridique peut être accordée à toute personne financièrement admissible pour différents services juridiques en matière civile, familiale, administrative, criminelle, en droit de la santé mentale, en droit de l'immigration et en droit des jeunes. Elle est également l'organisme chargé d'offrir les services prévus à la *Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale*, soit le Service d'aide à l'homologation (SAH), en vigueur depuis 10 octobre 2013, et le Service administratif de rajustement des pensions alimentaires pour enfants (SARPA) qui sera disponible au cours des prochains mois.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet de la Commission des services juridiques à l'adresse suivante: <http://www.csj.qc.ca> .

-30-

Source : M^e Richard La Charité, rlacharite@csj.qc.ca
Directeur du Service des communications
(514) 873-3562, poste 261